

MAZARS

Fondation Assistance aux Animaux

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

Fondation Assistance aux Animaux

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 14 mars 1989

Siège social : 23 avenue de la République

75011 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Assistance aux Animaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**FONDATION
ASSISTANCE
AUX ANIMAUX**

Comptes Annuels
Exercice clos le 31
décembre 2019

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 16 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S



CYRILLE BROUARD



AURELIE JOUBIN

BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)	Réf. annexe	Brut	Amort. et provisions	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles :	3.1	315 219	279 677	35 541	29 707
Frais d'établissement		0	0	0	0
Frais de développement		0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires		0	0	0	0
Fonds commercial		214 395	214 395	0	14 380
Autres immobilisations incorporelles		100 823	65 282	35 541	15 326
Avances et acomptes sur immo. incorporelles		0	0	0	0
Immobilisations corporelles :	3.1	42 173 314	15 016 313	27 157 002	23 483 950
Terrains		2 370 786	1 081 143	1 289 642	1 336 299
Constructions		33 879 985	9 783 277	24 096 708	20 778 546
Inst. techniques, mat.et outillage industriels		2 258 646	1 713 715	544 931	623 292
Autres immobilisations corporelles		2 863 363	2 438 178	425 185	471 463
Immobilisations en cours		800 535	0	800 535	274 351
Avances et acomptes sur immo. corporelles		0	0	0	0
Immobilisations financières :	3.2	218 372	0	218 372	222 400
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		179 037	0	179 037	184 390
Autres immobilisations financières		39 335	0	39 335	38 009
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		42 706 905	15 295 990	27 410 915	23 736 056
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		0	0	0	0
Créances		229 350	0	229 350	335 565
Avances, acomptes versés sur commandes		0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés		0	0	0	0
Autres créances		229 350	0	229 350	335 565
Capital souscrit et appelé, non versé		0	0	0	0
Disponibilités et divers		46 495 629	113 602	46 382 027	47 444 610
Valeurs mobilières de placement	3.9	39 662 419	113 602	39 548 817	39 974 621
Disponibilités	3.9	6 650 034	0	6 650 034	7 273 727
Charges constatées d'avance	3.8	183 177	0	183 177	196 262
Comptes de régularisation		0	0	0	0
Ecart de conversion actif		0		0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT		46 724 978	113 602	46 611 377	47 780 175
TOTAL GÉNÉRAL		89 431 883	15 409 592	74 022 291	71 516 231

BILAN PASSIF

PASSIF (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
FONDS PROPRES ET RESERVES	3.10	63 143 266	58 362 551
Fonds statutaires	2.6	7 921 817	7 921 817
Legs et donations en contrepartie de l'actif immobilisé		9 821 552	8 350 552
Ecart de réévaluation		0	0
Réserves indisponibles		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		3 132 174	3 132 174
Report à nouveau		38 958 007	40 868 746
Résultat de l'exercice		3 309 716	(1 910 739)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0	0
PROVISIONS REGLEMENTEES		0	0
TOTAL FONDS PROPRES		63 143 266	58 362 551
Provisions pour risques	3.13	347 861	493 728
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		347 861	493 728
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		0	0
Fonds dédiés sur autres ressources	3.11	2 566 823	2 922 258
TOTAL FONDS DÉDIÉS		2 566 823	2 922 258
DETTES			
Dettes financières	3.12	70 487	66 706
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers		70 487	66 706
Dettes diverses		7 893 854	9 670 989
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 674 302	1 486 668
Dettes fiscales et sociales		625 575	840 884
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 592	0
Autres dettes	3.15	5 591 385	7 343 437
Comptes de régularisation		0	0
Produits constatés d'avance		0	0
Ecart de conversion passif		0	0
		7 964 341	9 737 695
TOTAL GÉNÉRAL		74 022 291	71 516 231

COMPTE DE RESULTAT 1^{ère} Partie

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		8 212 606	6 800 094
Dons		3 946 137	3 777 509
Legs et donations		2 874 008	1 843 535
Subventions d'exploitation		0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	3.19	125 965	31 752
Autres produits (dont revenus locatifs)	3.16	1 266 497	1 147 297
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		8 212 606	6 800 094
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges externes		8 127 761	8 163 591
Achats de marchandises		1 958 558	2 020 685
Variation de stock de marchandises		0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnement		0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		0	0
Autres achats et charges externes		6 169 203	6 142 906
Impôts, taxes et versements assimilés		575 050	478 967
Charges de personnel		5 021 940	5 677 032
Salaires et traitements		3 715 263	3 962 882
Charges sociales		1 306 677	1 714 150
Dotations d'exploitation		910 952	849 279
Dotations aux amortissements sur immobilisations		910 952	849 279
Dotations aux provisions sur immobilisations		0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant		0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	0
Autres charges d'exploitation		149 650	61 644
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		14 785 354	15 230 513
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(6 572 747)	(8 430 419)

COMPTE DE RESULTAT 2^{ème} Partie

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(6 572 747)	(8 430 419)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		0	0
Bénéfice attribué ou perte transférée		0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré		0	0
Produits financiers		73 270	281 145
Produits financiers de participation		0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		73 270	136 357
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	50 327
Différences positives de change		0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		0	94 461
Charges financières		38 792	209 184
Dotations financières aux amortissements et provisions		36 176	77 426
Intérêts et charges assimilées		0	0
Différences négatives de change		0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements		2 616	131 757
RÉSULTAT FINANCIER		34 478	71 961
RÉSULTAT COURANT avant impôts		(6 538 269)	(8 358 458)
Produits exceptionnels		9 774 507	8 938 698
Legs et autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3.17	9 434 978	8 897 962
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		339 529	40 736
Charges exceptionnelles		281 956	486 984
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		70 464	21 626
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		17 831	763
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		193 662	464 595
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.18	9 492 551	8 451 714
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	3.11	426 429	988 430
Engagements à réaliser sur ressources affectées		70 994	2 992 425
TOTAL DES PRODUITS		18 486 812	17 008 367
TOTAL DES CHARGES		15 177 096	18 919 105
EXCÉDENT OU DÉFICIT		3 309 716	(1 910 739)

ANNEXE

1. PRESENTATION DE LA FONDATION – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels de la Fondation Assistance Aux Animaux retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de ses missions principales qui sont :

- de propager (notamment parmi la jeunesse), dans la continuité de son action, la connaissance et le respect de la vie animale,
- d'assurer par tous les moyens à sa portée, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, la défense et la protection des animaux, tant domestiques que sauvages, et leur épargner toute souffrance.

Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 14 mars 1989.

Au cours de l'année écoulée, la Fondation a poursuivi le développement de son activité avec une acquisition en Corse afin d'y établir un centre de stérilisation.

Des travaux d'envergure ont été menés sur plusieurs sites : Morainvilliers, Villevaudé, Ouerre visant à améliorer l'agencement et la conformité. Les acquisitions de Brest et de Corse ont quant à elles été suivies d'une phase importante de travaux destinés à élargir l'offre de soins de la Fondation.

Sur un volet plus administratif, la Fondation a pris toutes les dispositions dans la perspective de l'application du règlement comptable ANC 2018-06 qui s'applique au 01/01/2020. Des procédures de gestion et un outil de pilotage ont été développés.

Enfin, la Fondation a fait le choix d'internaliser le dispositif des dons en ligne et de se doter d'un outil spécifique permettant de renforcer la sécurité des informations.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Fondation Assistance Aux Animaux ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2016-07 de l'ANC et du règlement n°2009-01 du CRC relatifs respectivement, à la réécriture du plan comptable général et aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Actif immobilisé

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire ou dégressive afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Les nouvelles règles comptables relatives aux actifs ont été appliquées à la Fondation Assistance aux Animaux à compter de l'exercice 2005. La méthode prospective a été appliquée.

Les biens immobiliers figurant à l'actif de la Fondation ont été traités de la façon suivante :

- Biens immobiliers figurant dans la dotation de la fondation : 80 ans,
Les biens immobiliers affectés à la dotation permettent de garantir la pérennité de la Fondation et sont constitués d'immeubles de rapport et d'immeubles nécessaires au but poursuivi.
- Autres refuges, dispensaires et maisons de retraite : 30 ans,
- Biens immobiliers conservés à but locatif : ils ont été décomposés en « en gros œuvre » (80%) non amortis car inférieurs à la valeur du marché, « lots techniques » (15%) amortis sur 25 ans et « clos et couverts » amortis sur 30 ans.

Les autres immobilisations incorporelles et corporelles

- Immobilisations relatives aux établissements exploités par la Fondation : concession jusqu'au 31 juillet 2026 pour la maison du fermier et la ferme pédagogique, et convention en cours de renouvellement pour la ferme de Bailly pour laquelle le terme de la concession était initialement fixé au 14 décembre 2015,
- Autres agencements : 5 à 15 ans,
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans,
- Matériel informatique : 3 à 5 ans,
- Matériel de transport : 3 à 5 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans,
- Progiciels : 1 à 3 ans.

2.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non recouvrement.

2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les plus ou moins-values ont été déterminées selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

A la clôture de l'exercice, la comparaison effectuée entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou moins-values latentes. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation pour les ramener à leur valeur actuelle.

2.4 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

2.5 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués :

- De la dotation ;

Fonds statutaires (en euros)	31/12/2019
Dotation immobilière	3 352 303
Dotation financière	2 481 108
Complément de dotation (conformément à l'article 12 des statuts)	2 088 406
Total Fonds statutaires	7 921 817

- De legs et donations avec contrepartie l'actif immobilisé correspondant à des biens destinés à une conservation durable au sein de la Fondation ;
- D'autres réserves, correspondant aux biens initialement enregistrés en « Legs et donations en contrepartie de l'actif immobilisé », qui ont été cédés ;
- Du report à nouveau, correspondant aux reports des excédents antérieurs ;
- Du résultat de l'année.

2.6 Legs

Compte tenu de l'application du règlement n°2009-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations, les mouvements suivants sont comptabilisés :

- Dès acceptation du Conseil d'Administration de la Fondation Assistance Aux Animaux, les legs sont enregistrés en hors bilan, en engagements reçus, pour la valeur estimée, nette de frais de réalisation pouvant grever ces biens ;
- Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la cession de ces biens, le compte 475000 « legs en-cours de réalisation » est mouvementé des montants encaissés ou décaissés et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés. Le compte 475000 a pour contrepartie un compte de trésorerie.
- Lors de la réalisation effective d'un legs au profit de la Fondation, le compte 475000 « legs en-cours de réalisation » est soldé, et le montant final net du legs est constaté en produits exceptionnels s'il est supérieur à 200 K€ et en produit d'exploitation s'il est inférieur à 200 K€. S'il s'agit d'un bien destiné à servir de façon durable l'activité de la Fondation, le bien est porté à l'actif avec pour contrepartie les fonds propres « legs et donations en contrepartie de l'actif immobilisé ».

2.7 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont inscrits au bilan passif à la clôture de l'exercice. Ils enregistrent la part des ressources affectées par les donateurs ou auteurs de legs à un projet particulier, mais qui n'ont pas encore pu être utilisées conformément à l'engagement pris.

Les dons issus de campagne nationale ainsi que les dons hors campagne d'appel à la générosité ne sont pas affectés à des projets particuliers. Ils sont donc employés à la réalisation de la mission générale de la Fondation.

Les legs sont en grande majorité non affectés par leur auteur. Ils peuvent occasionnellement être affectés à un projet précis, auquel cas ils font l'objet d'un suivi individualisé, afin de déterminer la quote-part non utilisée à la clôture de l'exercice.

2.8 Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Fondation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.9 Dons

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois les dons datés d'avant la clôture et reçus et/ou remis à l'encaissement après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

3. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Le fonds commercial de 214 395 € est composé d'un droit au bail de 32 395 € versé pour la location du dispensaire de Nice, entièrement déprécié, et d'un droit au bail acquis en septembre 2010 pour 182 000 € relatif au dispensaire de Bordeaux.

Les biens immobiliers comportent des biens nécessaires à l'exploitation de la Fondation correspondant aux locaux de différents établissements de la fondation et des immeubles destinés à la location.

La répartition des constructions en valeur brute est la suivante :

Répartition des Constructions (en euros)	31/12/2019
Immeubles nécessaires à l'exploitation	14 954 971
Immeubles de rapport	18 925 014
Total	33 879 985

Les entrées et sorties d'immobilisation sur l'exercice 2019 sont les suivantes (*tableau de variation page suivante*) :

Les entrées d'immobilisations corporelles s'élèvent à 5 036 921 € et correspondent principalement à :

- sept biens immobiliers destinés à la location (dont quatre reçus en legs) pour 2 358 155 € ;
- deux biens immobiliers destinés à l'exploitation pour 880 238 € ;
- matériel technique destinés principalement aux dispensaires pour 81 394 € ;
- aux travaux d'amélioration des biens nécessaires à l'exploitation pour 590 857 € ;
- aux travaux de rénovation des biens de rapport pour 22 075 € ;
- au matériel de transport pour 57 079 €.

Les immobilisations en cours s'élèvent au 31 décembre 2019 à 800 535 € et concernent principalement des travaux lourds pour le centre de stérilisation situé à Baléone, ainsi que des travaux pour le refuge situé à Morainvilliers.

L'IRM acquis pour 1 000 000 € en 2013 a été affecté à un secteur fiscal distinct au 1^{er} janvier 2015 à sa valeur nette comptable soit 800 555 €. Au 31 décembre 2019 sa valeur nette comptable est de 300 208 €.

3.2 Immobilisations financières

Immobilisations financières (en euros)	31/12/2019
Prêts à des organismes collecteurs de la participation à l'effort construction	179 037
Dépôts et cautionnements versés	39 335
Total	218 372

3.3 Immobilisations – Tableau de variation

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Fonds de commerce	32 395			32 395
Droit au bail	182 000			182 000
Autres immobilisations incorporelles	66 983	12 960		79 943
Immobilisations incorporelles en cours	0	33 840	12 960	20 880
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	281 379	46 800	12 960	315 219

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Terrains	2 370 786			2 370 786
Constructions sur sol propre	24 147 013	3 238 393		27 385 406
Constructions sur sol d'autrui	50 889			50 889
Constructions installations générales	5 853 799	612 932	23 040	6 443 691
Installations techniques et outillage industriel	2 202 785	81 394	25 533	2 258 646
Installations générales, agencement et divers	1 674 182	47 807		1 721 990
Matériel de transport	685 814	57 079	102 803	640 089
Matériel de bureau, informatique et mobilier	461 931	10 041		471 972
Cheptel (animaux ferme Versailles)	29 312			29 312
Immobilisations en cours	274 351	989 276	463 092	800 535
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 750 861	5 036 921	614 468	42 173 314

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Titres de participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts et autres immo. financières	222 400	3 249	7 277	218 372
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	222 400	3 249	7 277	218 372

3.4 Amortissements – Tableau de variation

Amortissements (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Droit au bail	167 620	14 380		182 000
Autres immobilisations incorporelles	51 657	13 625		65 282
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	219 277	28 005	0	247 282

Amortissements (en euros)	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Terrains	1 034 487	46 656		1 081 143
Constructions sur sol propre	5 073 364	340 122		5 413 486
Constructions sur sol d'autrui	50 361	70		50 431
Constructions installations générales	4 149 429	177 026	7 096	4 319 360
Installations techniques et outillage industriel	1 579 492	157 870	23 647	1 713 715
Installations générales, agencement et divers	1 436 404	85 894		1 522 298
Matériel de transport	529 020	51 713	102 803	477 931
Matériel de bureau, informatique et mobilier	385 040	23 597		408 637
Cheptel (animaux ferme Versailles)	29 312			29 312
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 266 911	882 947	133 545	15 016 313

3.5 Etat des échéances des créances et des dettes

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	179 037	6 330	172 707
Autres immobilisations financières	39 335	2 000	37 335
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	218 372	8 330	210 042
SUR ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	0	0	0
Créance représent. De titres prêtés ou remis en garantie	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	2 617	2 617	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat - Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0
Etat - Divers	0	0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	226 733	226 733	0
Charges constatées d'avance	183 177	183 177	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	412 526	412 526	0

Valeur brute (en euros)	31/12/2019	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers	70 487	0	70 487	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 674 302	1 674 302		
Personnel et comptes rattachés	236 163	236 163		
Sécurité sociale et autres organismes	330 371	330 371		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	59 041	59 041		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 592	2 592		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	5 591 385	5 591 385		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL DES DETTES	7 964 341	7 893 854	70 487	0

3.6 Etat des charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan (en euros)	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 763
Dettes fiscales et sociales	372 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 592
Disponibilités, charges à payer	0
Autres dettes	31 314
Total	705 239

3.7 Etat des produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan (en euros)	31/12/2019
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	0
Autres Immobilisations financières	0
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel	0
Organismes sociaux	0
Etat	0
Divers, produits à recevoir	150 900
Autres créances	0
Valeurs Mobilières de Placement (Coupons courus sur obligations à la clôture)	0
Disponibilités	0
Total	150 900

3.8 Charges et produits constatés d'avance

Charges et produits constatés d'avance (en euros)	Charges	Produits
Charges ou Produits d'exploitation	183 177	
Charges ou Produits financiers		
Charges ou Produits Exceptionnels		
Total	183 177	0

3.9 Valeurs mobilières de placements et disponibilités

La politique de placement du portefeuille titres vise avant tout la sécurité.

Valeurs mobilières de placements et disponibilités (en euros)	Valeur brute au 31/12/2019	Provision pour dépréciation	Valorisation au 31/12/2019
Actions	90 492		105 878
Obligations	0		0
Autres VMP	15 691 527	113 602	15 579 195
Contrats de capitalisation	23 880 400		24 740 320
Total portefeuille titres :	39 662 419	113 602	40 425 393
Compte Courant	3 300 119		
Compte à terme et Compte sur livret	3 009 406		
Chèques à l'encaissement	316 731		
Régies d'avance et accreditifs	23 778		
Total disponibilités :	6 650 034		
TOTAL TRESORERIE :	46 312 452	113 602	

3.10 Fonds propres

Les fonds propres présentent les variations suivantes :

Variation des fonds propres (en euros)	31/12/2018	+	-	31/12/2019
Fonds statutaire	7 921 817			7 921 817
Legs & donations en contrepartie d'actifs immobilisés	8 350 552	1 471 000		9 821 552
Autres réserves	3 132 174			3 132 174
Report à nouveau	40 868 746		1 910 739	38 958 007
Résultat	-1 910 739	3 309 716	-1 910 739	3 309 716
Total	58 362 551	4 780 716	0	63 143 266

Legs & donations en contrepartie d'actifs immobilisés

Quatre biens immobiliers reçus en legs en 2019 pour 1 471 000 € correspondent à des biens destinés à être conservés durablement pour être mis en location et sont donc considérés comme des apports au fonds associatif.

Affectation du résultat de l'année précédente

Le déficit de l'année précédente de 1 910 739 euros a été affecté au report à nouveau.

Les sommes correspondant aux biens initialement inscrits en « Legs et donations en contrepartie de l'actif immobilisé » et cédés depuis, sont classées en « Autres réserves ».

3.11 Tableau de suivi des fonds dédiés

Les fonds dédiés au 31 décembre 2019 représentent 2 566 823 euros. Le tableau de suivi est le suivant :

Fonds dédiés (en euros)	31/12/2018	+	-	31/12/2019
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources				
- Fonds Dédiés sur legs affectés	2 922 258	70 994	426 429	2 566 823
Total des fonds dédiés	2 922 258	70 994	426 429	2 566 823

Ce solde des fonds dédiés au 31 décembre 2019 correspond au solde du legs de Madame Mariassy affecté à la création et à la gestion du refuge de Morainvilliers pour 2 566 823 €.

3.12 Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 70 487 € au 31 décembre 2019 et correspondent à des dépôts de garantie reçus sur des biens donnés en location.

3.13 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation de risques et de litiges survenus ou confirmés durant l'exercice 2019.

Provisions pour risques et charges (en euros)	31/12/2018	+	-	31/12/2019
Provisions pour litiges	493 728	193 662	339 529	347 861
Autres provisions pour risques et charges	0			0
Total provisions pour risques et charges	493 728	193 662	339 529	347 861

3.14 Provisions inscrites au bilan

Provisions pour dépréciation (en euros)	31/12/2018	+	-	31/12/2019
Provisions sur immobilisations incorporelles	32 395			32 395
Autres provisions pour dépréciation	77 426	36 176		113 602
Total provisions pour dépréciation	109 822	36 176	0	145 997

3.15 Autres dettes

Il s'agit essentiellement des legs en cours de réalisation au 31 décembre 2019 pour un montant total de 5 549 108 €. Ce solde résulte des différents encaissements reçus ou décaissements effectués sur les successions en-cours. Les contreparties de ces mouvements sont les disponibilités.

Autres dettes (en euros)	31/12/2018	+	-	31/12/2019
Charge à payer	20 551	19 025	8 262	31 314
Legs en cours de réalisation	7 322 886	7 429 795	9 203 573	5 549 108
Divers		10 963		10 963
Total autres dettes	7 343 437	7 459 784	9 211 836	5 591 385

3.16 Revenus du patrimoine immobilier et financier

Les revenus des immeubles mis en location s'élèvent en 2019 à 1 037 034 € en valeur brute.
 Les charges locatives, frais de gestion, frais d'entretien et amortissements relatifs à ces immeubles donnés en location s'élèvent à 568 283 € en 2019.
 Ce qui conduit à des revenus locatifs nets de 468 751 €.

Les revenus nets du portefeuille titres en 2019 s'élèvent à 33 124 €. Ils comprennent les plus et moins-values de cessions de l'exercice, les coupons et intérêts reçus, les frais de gestion ainsi que la provision pour dépréciation relative aux moins-values latentes à la clôture de l'exercice.

3.17 Legs et Assurances-vie enregistrés en produits

Les legs supérieurs à 200 K€ sont considérés comme exceptionnels et sont classés comptablement en résultat exceptionnel.

Les legs et assurances-vie comptabilisés en 2019 se répartissent comme suit :

- Legs testamentaires courants : 2 874 008 € vs 1 843 535 € en 2018,
- Legs testamentaires exceptionnels : 5 394 005 € vs 4 118 673 € en 2018,
- Assurances-vie : 4 030 110 € vs 4 764 266 € en 2018.

Présentation globale des legs et assurances-vie (en euros)	31/12/2018	31/12/2019
Legs réalisés	10 726 474	12 298 123
Legs en cours de réalisation	7 322 886	5 549 108
Legs en engagement hors bilan	18 511 419	14 437 751

3.18 Produits et charges exceptionnels (hors legs et assurances vie)

Le résultat exceptionnel (hors legs et assurance-vie) est de 68 436 €. Il est composé principalement de :

Détail Résultat exceptionnel (en euros)	31/12/2019
Indemnités diverses	-67 320
Régularisation de tiers	-2 625
Pénalités et amendes	-519
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations	-17 831
Gains de procès sur enquêtes	7 257
Régularisations diverses	3 607
Provision pour risques et charges	-193 662
Reprise de provision pour risques et charges	339 529
Total	68 436

3.19 Transferts de Charges

Le détail des transferts de charges est le suivant :

NATURE (en euros)	31/12/2019
Pôle Emploi - Prise en charge de contrat unique d'insertion	82 456
Divers remboursements de sinistres	43 509
Total	125 965

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

Effectif moyen Equivalent Temps Plein	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Contrats à durée indéterminée	110	
Contrats à durée déterminée	15	
Total	125	0

L'effectif moyen en prenant en compte les contrats aidés s'élève à 126 salariés.
 Au 31 décembre 2019, 120 salariés (ETP) sont présents.

4.2 Rémunération des dirigeants

Le montant cumulé des rémunérations versées aux dirigeants salariés s'élève au 31 décembre 2019 à 4 520 €.

4.3 Engagements hors bilan

4.3.1 Legs en engagements hors bilan

A compter du 1^{er} janvier 2006, les Associations et Fondations peuvent accepter librement les dons et legs sans autorisation préalable établie par un décret en Conseil d'Etat ou par le Préfet. Toutefois, elles doivent en faire la déclaration à l'autorité administrative.

Le montant des legs figurant en engagements hors bilan s'élève, à la clôture de l'exercice 2019, à 14 437 751 € contre 18 511 419 € au 31 décembre 2018. Sont inclus dans ces legs en engagement hors bilan les biens immobiliers pour lesquels la Fondation détient uniquement la nue-propiété. La valeur de ces biens est estimée à 182 175 € au 31 décembre 2019.

4.3.2 Engagements en matière de retraite

En l'absence de convention collective, les dispositions du Code du Travail sont appliquées. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans
- Taux d'augmentation annuelle des salaires : 1,5 % pour les cadres, 1% pour les non cadres
- Taux de charges patronales : 43,46 %
- Taux d'actualisation : 0,77 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2019 ressort à 148 992 € contre 128 472 € au 31 décembre 2018.

4.4 Contributions volontaires en nature

La Fondation bénéficie de l'aide de bénévoles dans les différents établissements.

L'effectif bénévole est de l'ordre de 200 et se compose des bénévoles apportant leur aide pour les contrôles et enquêtes et des bénévoles participant aux travaux dans les refuges. Il n'est pas fait de décompte précis des heures effectuées, aussi le bénévolat n'est pas valorisé.

4.5 Fiscalité

La Fondation Assistance aux Animaux bénéficie du régime fiscal applicable aux organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Par ailleurs, l'article 20 de la loi 2004-1484 du 31 décembre 2004 exonère, à compter de cette date, les fondations reconnues d'utilité publique de l'impôt sur les sociétés portant sur les revenus fonciers et les revenus de capitaux mobiliers.

Un secteur fiscal distinct a été créé au 1^{er} janvier 2015 auquel est affecté l'IRM acquis en 2013, à sa valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2015, soit 800 555 €.

4.6 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 76 303 € TTC. Ces honoraires sont relatifs au contrôle légal des comptes.

4.7 Evènements post-clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La Fondation Assistance aux Animaux, compte tenu du caractère récent de l'épidémie de COVID-19 et des mesures annoncées par le gouvernement, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur ses activités. A la date d'arrêté des comptes 2019, la Direction de la Fondation n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La Fondation assistance aux animaux assure la défense et la protection animale depuis sa création. Elle est constituée de 23 établissements comprenant des dispensaires, refuges, maisons de retraite, ferme pédagogique ainsi que des bureaux administratifs et une délégation régionale. Elle réalise des actions de sauvegarde d'animaux maltraités ou abandonnés par leurs maîtres.

Pour financer ces actions, la Fondation Assistance aux animaux fait appel à la générosité du public.

Le compte d'emploi des ressources (CER) présenté est destiné d'une part à permettre le rapprochement avec l'ensemble des charges et produits du compte de résultat et d'autre part à mettre en perspective les ressources collectées auprès du public (legs et dons) et les coûts des moyens mis en œuvre pour la réalisation de la mission sociale.

Il a été établi conformément au règlement du Comité de la Règlementation Comptable n° 2008-12, homologué par arrêté du mois de décembre 2008, mettant en œuvre un nouveau modèle obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

5.1 Méthode d'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources

5.1.1 Gestion des ressources

Conformément à leur fondement juridique, les fondations reconnues d'utilité publique basent leur solidité et leur longévité sur leurs richesses, dont les revenus doivent en principe permettre le financement des missions sociales. Une partie des ressources est donc destinée à renforcer les fonds propres en cas d'excédent.

5.1.2 Utilisation des ressources issues de la générosité du public

La Fondation assure une mission d'accueil des animaux en difficulté dans ses 21 centres, qui représente **52,1 %** des emplois financés sur l'exercice par la générosité du public. Elle réalise également des actions spécifiques destinées à défendre la cause animale représentant **19,6 %** des emplois financés sur l'exercice par la générosité du public. La Fondation est soutenue à 92 % par la générosité du public. Afin de garantir l'avenir des animaux recueillis, la Fondation a constitué des réserves lui permettant d'assurer la gestion de ces centres en cas de baisse sensible des dons. Ces réserves ont vocation à assurer la pérennité des établissements.

5.1.3 Ressources affectées et non affectées issues de la générosité du public

Les ressources de la Fondation d'Assistance Aux Animaux issues de la générosité du public proviennent de trois types de ressources :

- **Des dons manuels résultant des campagnes nationales**

La Fondation réalise deux campagnes nationales annuelles d'appel à la générosité du public qui ont comme objectif la recherche de fonds pour la réalisation de l'objet social (une première au printemps et une deuxième en fin d'année). Les dons récoltés sont donc « non affectés » à un projet particulier et sont utilisés pour la mission générale de la Fondation. L'appel à la générosité du public se fait sous forme de mailing. Ces campagnes font l'objet d'une déclaration préalable, auprès de la préfecture.

- **Des dons manuels hors campagne d'appel à la générosité**

Les dons reçus en dehors des campagnes nationales sont dans leur totalité non affectés par les donateurs, ceux-ci n'ayant pas exprimé de souhait d'utilisation précise. Ils sont également destinés à la réalisation de la mission générale de la Fondation.

- **Des legs et assurances vie**

Lors de la procédure d'acceptation des legs par le Conseil d'Administration, il est précisé si le legs est affecté par l'auteur de la libéralité à un projet particulier et défini. La majorité des legs sont non affectés à un projet particulier et sont donc admis à être utilisés pour la mission générale de la Fondation. Toutefois les cas isolés de legs affectés et enregistrés en produit font l'objet d'un suivi dans les fonds dédiés.

5.1.4 Principe d'affectation des ressources par type d'emplois (règles de financement)

Les ressources de la Fondation proviennent en très grande majorité (92%) de la générosité du public.

- Les **dons reçus de la générosité du public** sont intégralement consommés dans l'année. Ils couvrent 35,9 % des missions sociales
- Les autres fonds privés permettent de financer une partie des frais de fonctionnement
- Les revenus issus de la gestion locative et de gestion du portefeuille de valeurs mobilières permettent de financer les frais de fonctionnement liés à ces activités ainsi qu'une partie des autres frais de fonctionnement
- Les « subventions et autres concours public » correspondant aux aides de l'état sur les contrats uniques d'insertion financent les emplois concernés
- Les **legs reçus de la générosité du public** permettent de financer le reste des emplois et de constituer si possible les réserves nécessaires à la pérennité des structures.

Le tableau ci-dessous présente le mode de financement des emplois :

Emplois	Total des emplois de l'exercice 2019	Ressources antérieures Ressources collectées auprès du public	Ressources collectées auprès du public			Subventions & autres concours publics	Autres Fonds privés	Autres produits	Revenus exceptionnel de cession des immobilisations	TOTAL
			Dons	Legs et autres libéralités	Variation des fonds dédiés					
Total des Ressources		23 254 288	3 946 137	12 298 123	355 434	82 456	283 847	1 110 292	0	41 330 576
Missions sociales	11 061 890		3 946 137	6 609 513	426 429	79 811	0	0	0	11 061 890
Mission de gestion directe des équipements	8 054 609		2 873 342	4 675 028	426 429	79 811		0	0	8 054 609
Publications	321 764		114 784	206 980	0	0	0	0	0	321 764
Expositions et manifestations	1 780 762		635 256	1 145 506	0	0	0	0	0	1 780 762
Secours et subventions	904 754		322 755	581 999	0	0	0	0	0	904 754
Frais d'appel à la générosité du public	1 041 985		0	1 041 985	0	0	0	0	0	1 041 985
Frais de fonctionnement	2 772 390		0	1 375 607	0	2 645	283 847	1 110 292	0	2 772 390
Total des Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	14 876 265	0	3 946 137	9 027 105	426 429	82 456	283 847	1 110 292	0	14 876 265
Acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par le public	2 589 605	0	0	2 589 605	0	0	0	0	0	2 589 605
Neutralisation des dotations aux amortissements	-670 607		0	-670 607	0	0	0	0	0	-670 607
Solde des ressources collectées auprès du public		23 254 288	0	1 352 020	-70 994					24 535 313

5.1.5 Les missions sociales de la Fondation

Les missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses opérationnelles qui concourent à la réalisation de l'objet statutaire de la Fondation. Elles se divisent en 3 catégories qui sont la gestion directe des équipements, la réalisation d'actions spécifiques, et la coopération avec les services publics.

- **La gestion directe des équipements regroupe :**
 - ✓ Les refuges, destinés aux chiens et aux chats, qui sont hébergés, nourris, soignés en attendant d'être replacés ;
 - ✓ Les maisons de retraite qui recueillent des chiens et chats après la disparition de leur maître et leur assurent une fin de vie décente ;
 - ✓ Les dispensaires qui permettent d'apporter des soins aux animaux de personnes démunies ;
 - ✓ La ferme pédagogique qui permet, notamment aux enfants des écoles, d'apprendre par la connaissance le respect de la vie animale.

- **La réalisation d'actions spécifiques comporte :**

- ✓ Des publications : La revue « La voix des bêtes » transmet des informations sur l'actualité du monde animal, les manifestations, les textes de lois, les conseils du vétérinaire, les livres parus, le courrier des lecteurs et des dossiers sur des sujets particuliers ;
- ✓ Des expositions et manifestations : Les opérations de placements et d'adoption permettent aux animaux recueillis dans les différents centres de trouver un maître. Les actions se font en continu tout au long de l'année, avec des invitations à l'adoption qui paraissent dans la presse locale et des opérations d'envergure nationale avec notamment le Noël des bêtes ;
- ✓ Des secours et subventions : Secours aux animaux détenus par des particuliers démunis ou aux animaux en détresse.

Les actions spécifiques suivantes prévues dans les statuts de la Fondation ne présentent pas d'emploi valorisé comptablement en 2019 :

- ✓ Des conférences ;
- ✓ Des attributions de prix et récompenses ;
- ✓ Des concours et bourses ;
- ✓ Des animations de sections éducatives de jeunes : interventions dans les écoles, sorties éducatives, animations de groupes de jeunes dans le cadre de la protection de la nature et des animaux ;
- ✓ Des centres de documentation et de formation : recherche bibliographique, diffusion d'articles de synthèse, et formation spécifique dans les domaines de la protection animale.

- **La mission de coopération avec les services publics consiste en :**

- ✓ La coordination avec le service de protection et d'accueil des collectivités locales et privés ;
- ✓ La coopération avec les pouvoirs publics pour toutes les actions dans les domaines de la réglementation ou de l'information relatives à la protection des animaux ;
- ✓ Des actions auprès des ministères concernés et des tribunaux.

5.1.6 Principe d'affectation des coûts

Le compte d'emploi annuel des ressources est élaboré à partir de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. Il se compose de coûts directs, qui sont directement rattachables à la rubrique d'emploi concernée sans calcul ou retraitement préalable et de coûts indirects qui sont affectés en fonction d'une clé de répartition. La clé de répartition retenue pour l'affectation des coûts indirects est la masse salariale des différentes rubriques d'emploi.

5.1.7 Tableau de variation des fonds dédiés issus de la générosité publique

La variation des fonds dédiés collectés auprès du public sur l'exercice clos au 31 décembre 2019 est la suivante :

	Fonds dédiés à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Montant des fonds dédiés restant à engager en fin d'exercice
Dons				
Legs	2 922 258	70 994	-426 429	2 566 823
Total	2 922 258	70 994	-426 429	2 566 823

5.1.8 Contributions volontaires en nature

L'effectif bénévole est de l'ordre de 200 personnes. L'effectif bénévole est assez volatile et en l'absence de suivi précis des heures effectuées, cette contribution n'est pas valorisée dans le CER.

5.2 Les emplois financés par la générosité du public

	Montant en €	En %
- Mission sociale de protection des animaux :	10 982 079	71,7%
- Recherche de fonds :	1 041 985	6,8%
- Frais de fonctionnement :	1 375 607	9,0%
- Immobilisation acquises (nettes des amortissements 2019) :	1 918 998	12,5%
Total des ressources issues de la générosité publique 2019	15 318 668	100,0%

5.2.1 Mission sociale de gestion directe des Equipements

52,1 % des emplois sont dédiés à la gestion des 21 établissements de la Fondation Assistance Aux Animaux. Il s'agit de la mission sociale principale de la Fondation. La ventilation par type de dépense pour 2019 est la suivante :

MISSION DE GESTION DIRECTE DES EQUIPEMENTS	Dispensaires	Maisons de retraite	Refuges	Ferme Educative	Total gestion des centres
Nourritures pour animaux	6 701	220 386	261 513	35 479	524 079
Fournitures pour animaux (litière...)	51 876	105 888	137 507	14 090	309 361
Soins aux animaux - frais vétérinaires	372 721	315 817	762 851	21 689	1 473 078
Frais de personnel	1 139 436	966 268	1 587 564	219 912	3 913 180
Nettoyage, entretien, réparation des structures	94 776	51 286	170 038	22 020	338 120
Coûts des locaux accueillant les animaux	293 506	163 243	170 274	54 054	681 078
Frais eau, électricité, téléphone, frais généraux	157 287	190 101	360 790	27 724	735 902
Total	2 116 304	2 012 989	3 450 537	394 968	7 974 798

5.2.2 Missions de réalisation d'actions spécifiques

Publication

La publication bimestrielle de La Voix des Bêtes représente 2,1% des emplois. Les frais engagés pour sa conception sont les suivants en 2019 :

Actions spécifiques	Publication
Rédaction	86 916
Impression	128 260
Routage - Frais postaux	106 588
Total	321 764

Expositions et manifestations

Ces opérations de sensibilisations et d'incitation à l'adoption représentent 11,6 % des emplois.

Actions spécifiques	Exposition Manifestation
Appel à l'adoption par voie de presse	514 215
Manifestation "Nöel des bêtes"	1 266 548
Total	1 780 762

Secours, subventions et coopération avec les services publics :

Le secours apporté aux animaux en détresse et les actions auprès des services publics représentent 5,9 % des emplois. Des salariés gèrent au quotidien les demandes d'aide et de soutien.

Actions spécifiques	Secours - coopération service public
Honoraires	418 574
Frais de personnel	201 291
Frais généraux (fourniture, loyer, service extérieur...)	135 345
Aides directes	149 544
Total	904 754

Des inspecteurs salariés et un réseau de contrôleurs bénévoles, répartis sur toute la France, se portent au secours des animaux en difficulté. Leurs interventions donnent lieu, selon le cas, à des conseils donnés au propriétaire, à des avertissements, souvent au retrait de l'animal au dépôt d'une plainte suivi d'une action en justice. Parallèlement, la Fondation apporte son soutien aux mesures législatives qui vont dans le sens de la protection animale. Le but est d'encourager la concertation entre les acteurs, de faire promulguer des textes et de tendre vers une reconnaissance officielle de la bientraitance animale.

5.2.3 Les frais d'appel à la générosité

Les frais d'appel à la générosité représentent 6,8% des emplois. Ils comprennent d'une part les frais d'appel et de traitement des dons et d'autre part les frais de suivi et de traitement des legs.

Le tableau ci-après indique le détail de ces frais en 2019.

	Frais d'appel à la générosité
Frais de traitement des legs - salaire	124 556
Frais d'appel, de relance, calendrier	431 027
Frais de traitement des dons - salaire	212 082
Frais généraux	274 319
Total	1 041 985

5.2.4 Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent 9 % des emplois de la Fondation et correspondent aux salaires et charges du service administratif et financier et de la direction générale, ainsi que les frais de publicité – communication. Leur répartition en 2019 est la suivante :

	Total Frais de fonctionnement	Frais de fonctionnement par emplois des ressources collectées auprès du public
Frais de direction générale (Personnel administratif et direction,...)	926 082	923 437
Frais généraux (fourniture, loyer, service extérieur, Comptabilité, CAC...)	1 256 237	434 339
Charges de gestion du portefeuille titres	3 958	-
Charges des biens loués	568 283	-
VNC des immobilisations cédées	17 831	17 831
Total	2 772 390	1 375 607

5.2.5 Acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

	Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public
Immobilisations nécessaires à l'exploitation	1 680 375
Immeubles de rapport	909 230
Total	2 589 605

La totalité des immobilisations acquises par la Fondation Assistance aux animaux est réputée être financée par la générosité du public.

Trois biens immobiliers de placement ont été acquis en 2019.

5.3 Les Ressources

5.3.1 Ressources issues de la générosité du public 2019

- **Dons manuels non affectés par le donateur : 22,3 % des ressources globales de la Fondation**
En 2019, les dons manuels proviennent pour 77,5 % des deux opérations d'appel à la générosité du public.
- **Legs et autres libéralités non affectés par le donateur : 69 % des ressources globales de la Fondation**

5.3.2 Ressources non collectées auprès du public 2019

- **Produits des revenus locatifs : 5,9 % des ressources de la Fondation**
Des biens immobiliers inscrits à l'actif de la Fondation sont conservés pour être loués. Les charges relatives aux revenus locatifs sont affectées en frais de fonctionnement.

	Gestion locative : charges et produits
Charges de copropriété	- 180 393
Entretien et travaux	- 60 767
Honoraires de gestion immobilière	- 92 636
Impôts et taxes	- 61 475
Amortissement	- 150 760
Divers	- 22 252
Revenus locatifs	1 037 034
Total net	468 751

- **Produits des revenus du portefeuille de valeurs mobilières : 0,4 % des ressources de la Fondation**
Les produits financiers proviennent de la gestion des portefeuilles de valeurs mobilières de placement. Il s'agit des revenus bruts perçus en 2019. Les charges afférentes sont affectées en frais de fonctionnement.

	Gestion du portefeuille : charges et produits
Droits de garde et de gestion	- 1 342
Moins-value de cession	- 2 616
Coupons reçus	5 552
Plus-value de cession	-
Revenus de compte à terme et contrat de capitalisation	67 706
Total net	69 300

- **Subventions et autres concours publiques : 0,5 % des ressources de la Fondation**
La Fondation Assistance aux Animaux perçoit des aides dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion (CUI). Il s'agit d'aides à l'embauche visant à promouvoir l'accès de personnes en besoin d'emploi au monde du travail. Ces aides sont assimilées à des subventions et traitées comme telles dans le Compte Emploi des Ressources.
- **Revenus exceptionnels de cession des immobilisations : Néant en 2019**

• **Autres fonds privés : 1,6 % des ressources de la Fondation**

La répartition des autres fonds privés en 2019 est la suivante :

Autres fonds privés	
Adoption	219 127
Visite Ferme	1 663
Autres produits	12 380
Dommages et intérêts judiciaires	7 169
Indemnités d'assurances	43 509
Total	283 847

5.3.3 Ressources collectées auprès du public et non utilisées sur les exercices antérieurs

En 2019, les emplois de l'exercice ont été financés intégralement par des ressources collectées auprès du public au cours de l'exercice.

5.4 Biens légués conservés de manière durable

Au cours de l'exercice 2019, quatre biens immobiliers reçus en legs, d'une valeur de 1 471 000 €, ont été conservés. Ils sont destinés à être loué.

5.5 Tableau de passage du compte de résultat au Compte Emploi des Ressources

Libellé	EMPLOIS										RESSOURCES						TOTAL
	Mission de gestion directe des équipements	Publications	Expositions et manifestations	Secours et subventions	Frais d'appel à la générosité du public	Frais de recherche des autres fonds privés	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Dons et legs collectés	Autres Fonds privés	Subventions & autres concours publics	Autres produits	Reprise de provisions	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	
Charges	-8 054 609	-321 764	-1 780 762	-904 754	-1 041 985	0	0	-2 772 390	-229 837	-70 994	0	0	0	0	0	0	-15 177 096
Charges externes	-3 533 033	-264 447	-1 780 762	-554 529	-601 509	0	0	-1 479 146	0	0	0	0	0	0	0	0	-8 213 426
Impôts et taxes	-327 259	-6 105	0	-19 624	-52 836	0	0	-157 721	0	0	0	0	0	0	0	0	-563 545
Salaires et charges sociales	-3 581 992	-47 246	0	-168 367	-350 394	0	0	-799 782	0	0	0	0	0	0	0	0	-4 947 780
Autres charges	-99	0	0	-149 544	0	0	0	-8	0	0	0	0	0	0	0	0	-149 650
Dotations aux provisions et amortissements	-542 196	-3 957	0	-12 662	-37 185	0	0	-314 953	0	0	0	0	0	0	0	0	-910 952
Charges financières et exceptionnelles	-70 031	-9	0	-29	-61	0	0	-20 781	-229 837	0	0	0	0	0	0	0	-320 748
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-70 994	0	0	0	0	0	0	-70 994
Produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 244 260	283 847	82 456	1 110 292	339 529	426 429	18 486 812
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 946 137	0	0	0	0	0	3 946 137
Legs et donations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 874 008	0	0	0	0	0	2 874 008
Reprise sur Amortissement et provision, transfert de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 509	82 456	0	0	0	125 965
Autres produits (dont revenu locatif)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	229 463	0	1 037 034	0	0	1 266 497
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	73 258	0	0	73 270
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 424 115	10 863	0	0	339 529	0	9 774 507
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	426 429	426 429
Grand Total	-8 054 609	-321 764	-1 780 762	-904 754	-1 041 985	0	0	-2 772 390	-229 837	-70 994	16 244 260	283 847	82 456	1 110 292	339 529	426 429	3 309 716